

Conseil d'établissement Louis-Dupire
Réunion du 1er octobre 2019 à 18h30
Salle de conférence
Compte rendu

1. Ouverture de la réunion à 18h30, prise des présences et vérification du quorum.

Présents

- Pascal D'Asti, Directeur
- Sébastien Lavoie, Directeur-adjoint
- Sébastien Dubreuil, parent
- Mathieu Bolduc, parent
- Asma El Mabchour, parent
- Cynthia Fiorito, parent
- Josée Thériault, enseignante
- Nathalie Arbour, éducatrice SDG

Absents

- Sabrina Francoeur, parent
- Rémy Trichet, parent
- Amélie Daigle, parent
- Brégitte Landry, enseignante
- Isabelle Provost, présidente OPP

Public

- Mathieu Laforce

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Fiorito et secondé par M Dubreuil. Ordre du jour adopté à l'unanimité après ajout d'un point 4.1. Suivi du PV de la rencontre du 4 septembre 2019 (point ajouté par M. D'Asti).

3. Élection à la présidence et nomination d'un substitut

Le CÉ a nommé par réclamation M. Dubreuil pour continuer comme président du CÉ et M. Bolduc comme substitut.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Dubreuil et appuyée par M. Bolduc après correction d'une coquille dans le point 5.2. : 19h30 au lieu de 18h30.

4.1. Suivi du Procès-verbal du 4 septembre 2019

- Assemblée générale : il n'était pas possible de faire garder les enfants, car il n'y avait pas de personnel disponible au SDG au moment de l'assemblée.
- Fête de la rentrée : M. D'Asti confirme que l'information par rapport aux allergies et pour les enfants TSA a été transmise aux parents. Pendant l'activité, un seul accident a eu lieu. Il a aussi

affirmé qu'il existe un protocole pour les commotions cérébrales à l'école depuis au moins deux ans.

5. Points d'information

5.1. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

M. D'Asti a expliqué le rôle des membres du CÉ. Un tableau sur les fonctions et les pouvoirs du CÉ extrait de la Loi sur l'instruction publique a été transmis aux membres du CÉ à cet effet.

5.2. Calendrier des réunions du conseil d'établissement

Le calendrier des rencontres prévues pour l'année 2019-2020 a été proposé par M. D'Asti. Une proposition est faite par M Bolduc pour reporter la date de la réunion du 3 décembre au 10 décembre, ce qui a été approuvé à l'unanimité par les membres du CÉ. Les réunions sont planifiées selon les dates suivantes :

- 12 septembre
- 1er octobre
- 5 novembre
- 10 décembre
- 14 janvier
- 25 février
- 21 avril
- 26 mai
- 18 juin

5.3. Budget de fonctionnement du CÉ et budget de formation pour les parents

M. D'Asti a affirmé qu'un budget de 400\$ est disponible pour les parents membres du CÉ et qu'un budget de 1300 \$ est prévu pour la formation des parents de l'école ; ce dernier était de 1000 \$ les années antérieures. Ce budget pourrait être utilisé pour des conférences. M. D'Asti propose la possibilité de bénéficier des conférences de la Dre Nadia Gagnier, Psychologue. Voir le point 6.1.

5.4. École des grands --- bilan des inscriptions

60 places ont été comblées pour cette année, mais il n'y a pas de transport scolaire offert aux enfants comme c'était le cas pour l'année précédente. M. D'Asti vérifiera auprès du transport scolaire comment rectifier cette situation. *Point à suivre*

5.5. Protocole des commotions cérébrales

Une fiche de suivi est présentée par M. D'Asti en plus d'un document envoyé aux membres du CÉ. Ce protocole existe à l'école depuis juin 2017 et sert à transmettre de l'information aux parents et aux professionnels de la santé afin de fournir une prise en charge adéquate au patient atteint d'une potentielle commotion cérébrale. Une lettre est aussi transmise aux parents pour les informer de l'incident et pour les inciter à consulter en cas d'apparition de certains signes et symptômes. Une copie de ces documents est consignée au dossier de l'élève ayant subi une commotion cérébrale.

5.6. Projets spéciaux à l'école

5.6.1. À l'école, ça marche !

Le taux de participation à cette activité était de 68% et l'école Louis-Dupire a été classée au 4^e ou 5^e rang parmi les écoles participantes. Plusieurs prix ont été gagnés, notamment des billets pour le match de football. L'activité était organisée en partenariat avec l'organisme l'Anonyme.

5.6.2. Unité sans violence

Cette activité était organisée en collaboration avec un policier communautaire, M. Scalso, qui a fourni une trousse d'apprentissage afin de former des enfants médiateurs pour la résolution de conflits. Cela dit, qu'en cas de conflit, les enfants vont aller voir un enfant médiateur avant de se diriger vers un adulte. En parallèle avec cette activité, un programme de formation des animateurs dans la cour est organisé par le SDG.

5.6.3. Comité étudiant

Les élections ont eu lieu le 30 septembre 2019. Les noms des représentants ont été envoyés dans l'infolettre. Ce comité a pour premier mandat d'organiser la journée d'Halloween sous la supervision de Mme Myriam et de Mme Chloé.

5.6.4. À deux c'est mieux, à plusieurs, c'est meilleur ! --- aide aux devoirs

- Pour cette année, des ateliers seront organisés par l'organisme le Triolet. 10 places enfants-parents sont disponibles avec un focus sur les 1^{re} et 2^e années. M. D'Asti vérifiera si toutes les places sont comblées.

- L'aide aux devoirs n'aura pas lieu cette année, car le statut de défavorisation de l'école s'est amélioré.

5.7. Journée pédagogique institutionnelle du 27 septembre --- modification calendrier scolaire

Dans le cadre de la journée sur le climat, le 27 septembre a été déclaré une journée pédagogique alors que le 24 avril 2020 deviendra une journée de classe régulière. Les membres demandent s'il serait possible d'apporter la modification sur le site de l'école. *Point à suivre par M. D'Asti.*

5.8. Bilan déclaration de clientèle du 30 septembre 2019

Actuellement, il y a 535 élèves et on s'attend à ouvrir d'autres classes d'accueil au cours de l'année. Le nombre d'élèves a été réduit de 24 à 20 dans certaines classes combinées et on prévoit une diminution du ratio d'élèves dans les classes à cause du changement dans l'indice de défavorisation.

5.9. Jour des élections fédérales --- 21 octobre 2019

Pour cette année, l'école n'a pas été déclarée un pool d'élection.

5.10. Début lait-école --- semaine du 30 septembre

La distribution du lait a commencé cette semaine. Alors que pour le Club des petits déjeuners, nous sommes encore en attente de nouvelles. *Point à suivre.*

5.11. PTRDI

M. D'Asti annonce qu'il n'y aura pas de rénovations majeures pour les trois prochaines années.

5.12. Bilan fête de la Rentrée

Un total de 679 \$ a été dépensé pendant la fête de la rentrée. Le détail des dépenses est fourni aux membres sous forme d'un tableau. Un changement a été noté par rapport au PV du 4 septembre concernant la commandite pour la crème glacée. Cette dernière a été finalement offerte en partenariat avec La Crèmerie Mixte au coût de 375 \$.

6. Points de décision

6.1. Conférence du Dre Nadia --- proposition

Point présenté au point 5.3. du présent PV. M. D'Asti suggère de se joindre aux cinq écoles voisines pour faire bénéficier les parents de plusieurs conférences, étant donné que le coût d'une conférence pourrait atteindre 1300 \$, budget disponible pour la formation des parents. La suggestion a été proposée par M. Dubreuil et secondée par Mme Fiorito. Des informations sur le nombre de places disponibles ainsi que sur la modalité d'inscription seront vérifiées par M. D'Asti. Les suggestions de sujets qui seront amenées à la table des autres écoles sont les suivants :

- a- L'anxiété chez les enfants de 8 à 12 ans ... et même les adultes
- b- L'art d'être parent.
- c- L'image corporelle

Point à suivre.

6.2. Trotibus

- Les membres du CÉ ont convenu d'envoyer un sondage auprès des parents, avant d'approuver l'activité.
- Avant d'envoyer le sondage aux parents, certaines questions ont été posées concernant les critères de sélection des parents bénévoles pour cette activité et leurs responsabilités. En réponse, M. Laforce, présent en tant que membre du public, a offert de s'informer auprès de l'organisme pour y répondre. *Point à suivre.*

7. Comité central de parents (CCP) --- représentant?

Pas de membre CCP. À remettre au prochain CÉ pour repositionnement.

8. OPP --- Nomination d'un responsable?

Mme Isabelle Provot a transmis au CÉ sa lettre de démission pour le rôle de présidence de l'OPP. Afin d'élire une nouvelle personne, M. D'Asti convoquera les 15 membres de l'OPP le 8 octobre 2019. Les membres du CÉ ont été aussi convoqués pour cette rencontre.

9. Questions du public (10 minutes)

- M. Laforce a transmis au CÉ une facture de la part de Mme Provot pour l'achat de collations lors de l'activité 'Active tes pieds'.
- Il vérifiera la possibilité d'avoir une poubelle avec le triage de déchets dans la cour d'école auprès de l'organisme Éco-Quartier.
- Il a demandé de vérifier avec la CSDM la possibilité d'avoir des formulaires web, qui se remplissent à l'écran, sur le site de l'école. M. D'Asti fera le suivi.

10. SDG

- Mme Nathalie a affirmé que le calendrier des journées pédagogiques, des sorties et des paiements sera bientôt envoyé aux parents dans une version électronique et sur papier, car trois parents sur dix n'ont pas de courriel.
- M. Dubreuil a mentionné le manque de temps pendant le dîner. En réponse Mme Nathalie a affirmé qu'il y a un groupe de plus pour le service de dîners ce qui augmente l'achalandage et diminue le temps du dîner. Pour remédier à cela, le SDG attend de recruter deux autres personnes. Toutefois, une amélioration a été soulignée de la part de M. Lavoie en ce qui concerne l'organisation du service de dîner pour cette année, même si le manque d'espace reste un problème.

10. Levée de l'assemblée

À 20h37

Secrétaire : Asma EL Mabchour